

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce 15 juin, à l'appel du Comité de défense de l'hôpital de Juvisy, plusieurs dizaines d'usagers, de personnels, d'élus, de responsables politiques et syndicaux, ont occupé durant plus de trois heures le hall de l'établissement pour apporter la démonstration que la fermeture des services de maternité et de chirurgie constitue un drame humain, sanitaire, social et économique pour les usagers du territoire.

Face à la directrice de l'hôpital, obligée de se rendre sur place, Monsieur X, 84 ans, a pu témoigner de sa situation parmi les nombreuses recensées par le comité.

Opéré en avril dernier à Juvisy, le protocole chirurgical est interrompu brutalement le 15 mai avec la fermeture du service de chirurgie alors que dans le cadre de son intervention, une deuxième opération était pourtant programmée dans ce même hôpital.

Monsieur X est ainsi abandonné à son sort, au mépris des règles élémentaires d'organisation de la continuité des soins.

La détresse humaine, sanitaire, sociale et financière de cet homme est quant à elle sacrifiée sur le dogme de la réduction de l'offre de soins prôné par Monsieur Métais, Directeur de l'ARH.

Résolu à ne quitter les lieux qu'après avoir obtenu satisfaction et la garantie de prise en charge de ce patient, **notre détermination a contraint la directrice de l'hôpital à prendre des dispositions immédiates et raisonnables pour lui faire droit à l'accès aux soins au sein du service public hospitalier.**

Le comité affirme que cette situation, parmi d'autres, n'est pas due à des aléas administratifs.

Le comité dénonce la logique de réduction de l'offre de soins publique alors qu'il est avéré que les besoins sanitaires des 200 000 habitants du territoire ne trouveront pas d'alternatives dans les hôpitaux publics à proximité. Pas plus qu'ils n'en trouveront dans les cliniques privées à but lucratif qui sélectionnent les patients selon leurs capacités financières.

Le comité affirme que l'argument économique ne résiste pas alors que 1,2 millions d'euros sont bloqués en banque pour la rénovation de l'établissement pourvu de sa maternité et de sa chirurgie.

Le comité affirme que les pressions exercées sur les personnels pour leur faire accepter le plan de licenciements est inadmissible, alors que les postes sont budgétisés et leur maintien en place indispensable pour garantir toutes les activités.

Le comité demande le rejet de la loi Bachelot qui organise le démantèlement du service public de santé au profit des cliniques privées à but lucratif. Il exige la réouverture des services de maternité et de chirurgie de l'hôpital de Juvisy dans l'organisation d'un maillage sanitaire Essonnien, respectueux des besoins des populations.

Le comité engage tous les usagers jusqu'alors pris en charge à l'hôpital de Juvisy ou ayant la nécessité sociale et sanitaire de l'être, à venir témoigner de leur situation et revendiquer qu'une solution leur soit trouvée.

Le comité appelle les usagers, les personnels, les élus, les organisations politiques, syndicales et associatives à se rassembler tous les lundis, à 18h30, devant l'hôpital de Juvisy, pour exiger le respect du droit à l'accès aux soins pour tous, organisé à partir d'un service public hospitalier de qualité, renforcé en personnel qualifié et adapté en moyens matériels et financiers.